

## Réputation et pertinence de l'audit de PME grâce à l'indépendance : Nouvelle Norme suisse relative au contrôle restreint (NCR) 2015

**C'est avec plaisir que nous mettons à votre disposition dès à présent la version révisée de la Norme suisse relative au contrôle restreint (NCR), édition 2015. Cette norme est applicable au contrôle restreint des états financiers des périodes s'achevant le 31 décembre 2015 ou après. EXPERTsuisse la remet gratuitement à toute la branche dans le cadre du 90<sup>e</sup> anniversaire de notre Association. Vous la trouverez sur notre Webshop sous forme de téléchargement gratuit ([www.expertsuisse.ch/shop](http://www.expertsuisse.ch/shop)).**

La refonte de la NCR était devenue nécessaire pour respecter les modifications législatives. Un certain nombre de précisions d'ordre terminologique et de compléments y ont été apportés par la même occasion, sans pour autant modifier le caractère de la NCR, car l'indépendance est un principe essentiel à la pertinence d'une révision externe et, par là même, à la réputation de notre profession. La NCR 2015 est donc une norme d'audit actualisée, axée comme auparavant sur des principes et laissant la place nécessaire au jugement professionnel. En insistant sur le fait qu'il suffit en présence d'un double mandat, comme la loi l'exige, de prendre des mesures appropriées sur le plan de l'organisation et du personnel pour que les travaux liés à la tenue de la comptabilité et au contrôle restreint d'un même client ne soient pas exécutés par la même personne ou le même groupe de personnes (séparation liée au mandat), nous restons fidèles au concept éprouvé d'une NCR axée sur les besoins des PME.

La nouvelle Norme suisse relative au contrôle restreint (NCR) d'EXPERTsuisse fait partie intégrante de l'offre globale d'EXPERTsuisse sur le contrôle restreint, constituée de la NCR, du Manuel suisse d'audit (MSA), d'un logiciel d'audit et de séminaires. Nous sommes convaincus que cette norme révisée sera adoptée non seulement par nos membres mais par l'ensemble de la profession en tant que standard de la branche.

Nous avons le plaisir de vous proposer la nouvelle NCR gratuitement à l'occasion des 90 ans de notre Organisation faîtière. Nous en profitons pour vous remercier de votre fidélité et restons bien entendu à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

[fachfragen@expertsuisse.ch](mailto:fachfragen@expertsuisse.ch)